

# L'AVENIR DE L'ASSURANCE MALADIE



**UN ENJEU  
POUR  
2012 ?**

**MAISON DE LA CHIMIE**  
**Mardi 22 novembre 2011**

**RENCONTRES PARLEMENTAIRES SUR L'ASSURANCE MALADIE**

**Organisées et présidées par**

**Jean-Luc PRÉEL**

Député de la Vendée, vice-président  
de la Commission des affaires sociales,  
vice-président du Groupe d'études  
« Médicament et produits de santé »

**Pascal TERRASSE**

Député de l'Ardèche,  
membre de la Commission  
des finances

**En présence de**

**Marie-Anne MONTCHAMP**

Secrétaire d'État auprès  
de la ministre des Solidarités  
et de la Cohésion sociale

**Sous le haut patronage de**

**Valérie PÉCRESSE**

Ministre du Budget,  
des Comptes publics  
et de la Réforme de l'État,  
porte-parole du Gouvernement

**Xavier BERTRAND**

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé

**08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES**

**09H15 OUVERTURE DES RENCONTRES**

**Jean-Luc PRÉEL**, député de la Vendée, vice-président de la Commission des affaires sociales, vice-président du Groupe d'études « Médicament et produits de santé »

**Pascal TERRASSE**, député de l'Ardèche, membre de la Commission des finances

**09H30 OUVERTURE DES TRAVAUX**

**Marie-Anne MONTCHAMP**, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale

## **09H45 DE LA PRÉVENTION À L'EFFICACITÉ EN SANTÉ, QUELLE COORDINATION ENTRE ÉTAT ET ASSURANCE MALADIE ?**

### **ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT : DE L'EFFICIENCE À LA PERFORMANCE ?**

- Coopérations entre professionnels de santé : quelles réalités avec la loi HPST ? Quelle transformation des métiers ?
- Territorialisation des problématiques de santé, vers un traitement équitable sur l'ensemble du territoire ? Quels rôles des ARS dans le nouveau dispositif de prévention ?
- Comment favoriser une plus grande coopération entre hôpitaux et médecins ? Comment améliorer la répartition territoriale des médecins ?
- Comment évaluer l'efficience des politiques de santé publique ? Quelles bonnes pratiques en Europe ?
- Le modèle social européen : entre solidarité et performance ?

### **LA RECHERCHE D'EFFICACITÉ : QUELLE PLACE POUR LES ACTEURS PRIVÉS ?**

- Quel partage entre protection sociale de base et couverture complémentaire ?
- Quels enjeux et quels nouveaux rôles pour les acteurs de santé complémentaire dans la prise en charge des dépenses de santé ?
- Comment l'assurance maladie privée peut-elle améliorer la performance des systèmes de santé ?
- Mutualisation des moyens et rationalisation des coûts : vers une offre globale en santé ?
- Le rapport coût-efficacité, quelles réalités pour les patients ?
- Comment améliorer la complémentarité entre réseaux de soin et assurance santé

#### **Président**

**Jean-Luc PRÉEL**, député de la Vendée, vice-président de la Commission des affaires sociales, vice-président du Groupe d'études « Médicament et produits de santé »

#### **Introduction**

**Jean-Yves GRALL**, directeur général de la Santé, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

#### **Intervenants**

**Valérie BOYER**, députée des Bouches-du-Rhône, secrétaire nationale de l'UMP en charge des politiques de santé publique

**Dr Michel CHASSANG**, président, Confédération des syndicats médicaux français

**Yves DAUDIGNY**, sénateur de l'Aisne, président de la Commission des politiques sociales et familiales de l'Assemblée des départements de France

**Claude EVIN**, ancien ministre, directeur de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

**Pr Jean-Luc HAROUSSEAU**, président, Haute autorité de santé

**Michel HUNAUT**, député de Loire-Atlantique, président du Groupe d'études « Assurances »

**Dominique LIBAULT**, directeur de la Sécurité sociale, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

**12H30 DÉJEUNER** autour de **Frédéric Van ROEKEGHEM\***, directeur général de la CNAMTS et de l'UNCAM

## **14H30 L'ÉQUILIBRE FINANCIER DE L' ASSURANCE MALADIE, QUELLES SOLUTIONS INNOVANTES ?**

### **QUELLES ORIENTATIONS DES PLANS DE REDRESSEMENT DE L' ASSURANCE MALADIE ?**

- Quelles combinaisons possibles entre financement public, assurance obligatoire collective, assurance complémentaire et supplémentaire ?
- Comment améliorer la qualité de vie des patients tout en rationalisant le coût des soins personnels, sociaux et financiers ?
- L'assurance-maladie privée améliore-t-elle l'accès aux soins et leur couverture ? Dans quelle mesure peut-elle alléger les pressions financières ?
- Quelle importance et quelles fonctions de l'assurance-maladie privée en France et en Europe ?

### **QUEL RÔLE DE L' ASSURANCE MALADIE POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ?**

- L'assurance-maladie et la modernisation de la protection sociale, quelle stratégie de développement des soins de santé, de qualité, accessibles et durables ?
- Quelle personnalisation de la prise en charge pour quelle responsabilisation ?
- Quels moyens pour réduire les inégalités sociales et régionales ? Quels partenariats européens possibles pour infléchir toutes ces inégalités ?

#### **Président**

**Pascal TERRASSE**, député de l'Ardèche, membre de la Commission des finances

#### **Intervenants**

**Yves CHARPAK**, membre du bureau, Société française de santé publique, ancien-conseiller principal du directeur de l'Organisation mondiale de la santé europe

**Jean-Pierre DOOR**, député du Loiret, secrétaire de la Commission des affaires sociales

**Denis HELLO**, président, Abbott France

**Claude LE PEN\***, professeur agrégé des Facultés de sciences économiques, Université Paris-Dauphine

**Arnaud ROBINET**, député de la Marne, président-rapporteur de la Mission d'information sur le financement des retraites dans les pays européens

**Guillaume SARKOZY**, délégué général, Groupe Malakoff Médéric

**Pr Jean-Louis TOURAINE**, député du Rhône, co-président du Groupe d'études Cancer et causes sanitaires nationales

## **16H30 CLÔTURE DES RENCONTRES**

**Jean-Luc PRÉEL**, député de la Vendée, vice-président de la Commission des affaires sociales, vice-président du Groupe d'études « Médicament et produits de santé »

**Pascal TERRASSE**, député de l'Ardèche, membre de la Commission des finances

## INFORMATIONS PRATIQUES

Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes ayant retourné impérativement le coupon-réponse joint

avant le **vendredi 18 novembre 2011**

à M&M • 41-43 rue Saint Dominique • 75007 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

---

### LIEU DU COLLOQUE

Maison de la Chimie • Petit Amphithéâtre

28, rue Saint-Dominique • 75007 Paris

RER C : Invalides

Métro : Invalides • Assemblée nationale

Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

Parking : Invalides

---

### LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie

28, rue Saint-Dominique • 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquitté des frais d'inscription au déjeuner et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

---

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

# M&M

41- 43 rue Saint Dominique • 75007 Paris

Tél : 01 44 18 64 60 - Fax : 01 44 18 64 61

Contact inscriptions : Jennifer Souvanna

inscriptions@mmconseil.com

---

### AVEC LE SOUTIEN DE

